

Traduction et autorité.

Le cas des *Météorologiques* d'Aristote

Trop souvent, la traduction médiévale est située exclusivement au quatorzième siècle et est associée principalement à quelques grands noms comme Nicole Oresme, Pierre Bersuire ou Raoul de Presle¹. S'il est vrai que leur œuvre est considérable et — au moins pour Nicole Oresme — préfigure l'humanisme dans leur désir de diffuser les textes antiques, il reste que la traduction a toujours été une préoccupation médiévale². Sans doute n'existe-t-il pas de théorie explicite de la traduction mais très tôt apparaissent des œuvres traduites du latin en langue vulgaire. C'est le cas des œuvres religieuses et de la Bible³. Les modes de traduction biblique sont désormais bien connus grâce à de nombreux travaux et J.R. Smeets a pu en proposer une typologie qui va de la traduction-adaptation à la paraphrase⁴. Malgré

1 — Voir les travaux récents sur la traduction : C. Buridant, « *Translatio medievalis* », *Travaux de linguistique et de littérature*, t. 21, 1, 1983, p. 81-123, G. Di Stephano, *Essais sur le Moyen Français*, Padoue, 1977, S. Lusignan, *Parler vulgairement : les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles*, 2^e éd., Paris, 1987 et « La topique de la *translatio studii* et les traductions françaises de textes savants au XIV^e siècle », *Traductions et traducteurs au Moyen Âge*, Colloque international du CNRS, éd. G. Contamine, Paris, 1989. Même si les auteurs soulignent l'importance de la traduction depuis Charlemagne, leur étude porte essentiellement sur le quatorzième siècle. De même, dans le livre de L. Guillermin, *Sujet de l'écriture et traduction autour de 1540*, Paris-Lille, 1988, la référence médiévale est Nicole Oresme malgré son originalité par rapport aux autres traducteurs médiévaux.

2 — Cf. C. Buridant, *op. cit.*, p. 84-85 qui en situe l'origine à la renaissance carolingienne.

3 — M. Zink, *Littérature française du Moyen Âge*, Paris, 1992, p. 58-59.

4 — J.R. Smeets, « Les traductions-adaptations de la Bible en vers », *GRLMA*, VI/1, p. 48-57 et VI/2, p. 81-96, Heidelberg, 1968. L'auteur distingue entre traduction-adaptation, adaptation-compilation, traduction-compilation, compilation et paraphrase. Voir aussi

ces études, on continue à séparer le quatorzième du treizième siècle où les traductions sont qualifiées d'adaptations plutôt que d'une entreprise fidèle. Or dès la fin du XIII^e siècle, plusieurs clercs se sont efforcés de traduire d'autres types d'œuvres que précédemment, comme Jean de Meung qui entreprend d'adapter en français Boèce ou Végèce. C'est aussi à cette même époque qu'est traduit intégralement pour la première fois un traité d'Aristote, les *Météorologiques*, par un clerc normand, Mahieu le Vilain. Cette œuvre est peu diffusée puisqu'il n'existe à notre connaissance que deux manuscrits et elle est aussi peu connue des chercheurs. Pourtant elle est fondatrice à plusieurs titres. Son apparition précoce est surprenante car le traité du Stagirite vient juste d'être traduit du grec au latin par Guillaume de Moerbeke⁶. D'autre part, le texte est traduit dans son intégralité, comme le montre le manuscrit de Saint-Petersbourg récemment découvert par J. Monfrin. En outre, il s'agit d'une traduction scientifique et non morale, religieuse ou « utilitaire ». Enfin, les deux manuscrits figuraient dans la bibliothèque de Charles V⁷ et l'entreprise de Mahieu le Vilain peut donc légitimement apparaître comme précurseur des traductions du XIV^e siècle.

Pour toutes ces raisons, cette œuvre est originale et mérite un examen plus approfondi. Or un texte aristotélicien n'est pas ordinaire : l'importance du philosophe dans la pensée et la culture médiévales laisse supposer que sa traduction exige une réflexion tant sur la nature du texte que sur la manière de procéder. Mahieu le Vilain, le premier à tenter cette aventure, est par conséquent le premier à élaborer empiriquement des règles

P.M. Bogaert, « Adaptations et versions de la Bible en prose », *Les genres littéraires dans les sources théologiques et philosophiques médiévales*, Louvain-la-Neuve, 1982, p. 259-277.

5 — Voir F. Bériet qui met l'accent sur cette tendance, « La traduction en français », *GRLMA*, VIII, 1, 1988, p. 221.

6 — La traduction de Guillaume de Moerbeke, selon toute vraisemblance, est contemporaine de celle du *Commentaire* d'Alexandre d'Aphrodisias sur ce même traité. Le dominicain flamand a achevé celle-ci le 24 avril 1260 à Nicée selon le témoignage des manuscrits. Sur cette question, voir F.H. Fobes, « Mediaeval versions of Aristotle's Meteorology », *Classical Philology*, X, 1915, p. 297-314 ; G. Lacombe et al., *Aristoteles Latinus*, Rome, 1957 ; C. Steel, « Guillaume de Moerbeke et Saint Thomas », *Guillaume de Moerbeke, Recueil d'études à l'occasion du 700^e anniversaire de sa mort*, éd. J. Brams et W. Vanhamel, Louvain, 1989, p. 70-71 et J. Brams, « Guillaume de Moerbeke et Aristote », *Rencontres de cultures dans la philosophie médiévale, colloque international de Cassino*, 1989, p. 317-337. La traduction de Mahieu le Vilain a donc lieu dans le dernier tiers du XIII^e siècle.

7 — Voir l'article de L. Delisle, *Notices et extraits de la Bibliothèque Nationale*, XXXI, 1, 1884, p. 176.

de traduction. Se pose en effet la question de la relation entre traducteur et autorité : la personne du traducteur doit-elle disparaître face à l'autorité dans une traduction fidèle ou servir d'intermédiaire entre lecteur et autorité par des adaptations, des simplifications ou des additions ? Mahieu le Vilain se heurte ainsi au débat antique que souleva saint Jérôme à propos de la fidélité de la traduction et que reprirent les penseurs médiévaux⁸. En outre, comment traduire Aristote à un moment où il fait à la fois figure d'autorité et d'auteur condamnable par l'Eglise ? Pour répondre à ces deux interrogations, seule la pratique du clerc normand peut donner des pistes, que ce soit dans la relation exprimée ostensiblement par le traducteur entre texte aristotélicien et texte traduit, ou dans une comparaison entre la source et l'œuvre française.

Traduire Aristote suppose qu'il faut transmettre non un style, non des *topoi* poétiques, mais bien un savoir sur le monde. Or il est clair que la conception antique de l'univers est différente de celle du Moyen Age et la fidélité au sens du texte est d'autant plus difficile à atteindre. Cet écart entre l'univers d'Aristote et celui de Mahieu le Vilain ou de son lecteur n'est jamais explicitement affirmé par le traducteur. Il souligne assurément les difficultés de la traduction scientifique, mais sans en préciser les causes spécifiques. *L'en ne puet pas si proprement translater science en franchois comme en latin*, dit-il dans son prologue⁹. Le sens de cette affirmation ne renvoie pas au *topos* habituel des traducteurs sur l'insuffisance du français¹⁰ car le clerc ne se livre pas ensuite à une comparaison des deux langues. C'est bien la nature scientifique des traités qui est en cause et qui justifie que l'on commence par les *Météorologiques* : *c'est le livre de natures que l'en puet plus proprement estraire en franchois*¹¹. Ce traité ne constitue pas une œuvre aussi difficile d'accès que la *Physique* ou les autres livres sur la cosmologie car il n'exige pas une connaissance véritable de la conception aristotélicienne du monde. En outre les notions abordées concernent des éléments concrets du monde sensible comme la pluie, le vent, la mer ou les comètes et, même si l'écart entre les

8 — Voir R. Copeland, « The fortunes of non uerbum pro uerbo or why Jerome is not a ciceronian », *The medieval translator : the theory and practice of translation in the Middle Ages, Papers 20-23 Aug. 1987*, éd. R. Ellis, Cambridge, 1989, p. 15-35. Voir également l'usage qu'en font les traducteurs français in C. Buridant, *op.cit.*, p. 103-110.

9 — Mahieu le Vilain, *Les Meteores d'Aristote*, éd. R. Edgren, Uppsala, 1945, p. 1.

10 — Cf. sur ce lieu commun, F. Bériet, *op. cit.*, p. 248.

11 — Ed. R. Edgren, *ibid.*

langues existe aussi dans ce domaine, il est moins immédiat que pour d'autres. Les *Météorologiques* sont donc bien une œuvre d'initiation à la pensée du Stagirite et il est possible de les traduire sans les trahir. Cette opinion était sans doute commune car Guillaume de Moerbeke, grand traducteur flamand d'Aristote, a également commencé son entreprise par ce même traité en même temps qu'il traduisait le commentaire d'Alexandre d'Aphrodisias sur les *Météorologiques*. On peut constater ainsi une convergence de vues et remarquer que la traduction aristotélicienne est d'abord une question de sens et de savoir plutôt que de lettre, selon les propos mêmes de Mahieu le Vilain.

La facilité relative de l'œuvre permet alors d'être fidèle et le clerc normand souligne à plusieurs reprises son désir d'être proche du traité d'Aristote. Le plan qu'il suit confirme cette volonté : c'est celui du traité grec repris exactement, comme le fait la version latine de Guillaume de Moerbeke¹². Des termes grecs apparaissent tels qu'ils étaient translittérés dans la version latine et chaque fois qu'il n'y a pas d'équivalent apparent en français¹³. S'il arrive qu'il y ait quelques digressions, elles sont toujours brèves et sont justifiées par la nécessité d'explicitier le propos. Le texte français reproduit le plus exactement possible l'original latin de Guillaume de Moerbeke et permet ainsi une reconstitution éventuelle. Mahieu le Vilain va jusqu'à conserver les personnes des verbes employés par Aristote. Là où la version latine, à la suite du texte d'Aristote, présente la personne 1, le clerc fait de même. Cette fidélité à la lettre que le traducteur répète à plusieurs reprises n'est pas une simple déclaration de principe¹⁴. Elle s'inspire évidemment des pratiques latines : qu'il s'agisse de Guillaume de Moerbeke à partir du grec ou de Gérard de Crémone à partir de l'arabe, tous les deux font une traduction littérale, en employant des translittérations. Le dominicain flamand va même jusqu'à reproduire la syntaxe grecque, introduisant des infinitifs substantivés ou des génitifs absolus. Rien de tel chez Mahieu le Vilain qui, lui, ne reproduit pas la phrase grecque

12 — L'utilisation de ce plan n'est pas indifférent car la version arabo-latine n'a pas la même répartition. C'est l'un des éléments qui signale le texte-source de Mahieu le Vilain.

13 — Voir par exemple, pour les noms de la foudre, *Argete* qui est la translittération d'*Argeta* et *Soloentre*, adapté de *Psoloente*, ou encore pour les noms des vents, *Lips*, *Zephire*, *Eure* ou le titre même *meteores*.

14 — La pratique de Mahieu le Vilain est par là-même assez différente des autres traducteurs qui affirment ostensiblement leur souci de fidélité sans le suivre effectivement. Voir sur cette question C. Buridant, *op.cit.*, p. 106-108.

mais propose un équivalent français, qu'il s'agisse des particules ou des autres hellénismes.

Peut-on parler de traduction idéale ? L'attachement au sens pourrait le laisser croire et le texte d'Aristote semble véritablement transmis en français. Le souci manifeste de fidélité explique que le traducteur refuse d'intervenir dans la construction ou la matière même du texte qui lui apparaît comme une vérité. *A contrario*, cette attitude empêche toute interrogation sur ce texte. Ainsi, à l'époque où écrit Mahieu le Vilain, deux versions existent, l'une faite à la fin du XII^e siècle par Gérard de Crémone à partir de l'arabe, l'autre par Guillaume de Moerbeke sans doute en 1260. Or jamais le traducteur ne fait allusion à cette situation. Il ne précise pas non plus que la traduction est faite à partir d'une traduction latine et non du grec et ne semble jamais s'interroger sur la qualité du texte. Le texte d'Aristote a une unité fondamentale à ses yeux et il lui correspond une version française. La question d'intermédiaires éventuels ne se pose pas, sans doute parce qu'elle laisserait supposer qu'une traduction trahisse la pensée d'Aristote. Le contraste avec les traducteurs du quatorzième siècle est très net : Evrart de Conty, traducteur des *Problemes* d'Aristote, souligne les obscurités du texte et affirme à plusieurs reprises les divergences des versions latines, en signalant que le texte d'Aristote peut être corrompu¹⁵. Au contraire, Mahieu le Vilain considère que le texte ne saurait être mis en cause car il est vrai. Aussi est-il singulièrement mal à l'aise lorsqu'il constate une contradiction dans les propos du philosophe. C'est le cas à la fin du livre III à propos du halo : Aristote y affirme qu'un rayon part de l'œil vers l'objet. Or cette opinion est l'inverse de ce qu'il dit par ailleurs. Mahieu le Vilain prend alors la parole en rappelant que dans le *livre de l'ame*, le Stagirite a *ce desprouvé*. Suit un exposé rapide de sa théorie. Mais le traducteur veut justifier cette incohérence inadmissible pour lui : *Mais, sire conte, vous devés entendre que la maniere Aristote fu ceste par toutes les sciences que il traita : que il prenoit les oppinions as anciens et en usoit a son propos, pour tant que leur oppinion ne feist nulle difference de son propos au resgart de la verité, jusques a tant que il venoit u lieu de celle chose devoit estre traitié*¹⁶. Ainsi, ce n'est pas Aristote qui se

15 — Voir par exemple *Problemes* XXIII, q. 24 : *et y respont aussi comme devant combien que ce soit une aultre translation qui fut trouvee et cy pour ce ajouster c'on peüst mielx veoir l'entente de Aristote*. De même, *Problemes*, XXVI, q. 43 : *Cils probleme est moult obscurément translatis et exposés assés legierement*.

16 — Ed. R. Edgren, III, 3, p. 139 ; voir aussi III, 4, p. 144-145 et p. 152 où il affirme qu'il n'y a pas contradiction dans les propos d'Aristote.

trompe, mais ses prédécesseurs et la théorie exposée, même fausse, n'a pas de répercussion sur le contenu même du chapitre : *La raison de son principe premier ne fait nulle différence a son propos*. Cette attitude peut nous sembler surprenante : elle prouve une extrême révérence face au *philosophe* qui ne peut se tromper. Le texte d'Aristote ne saurait être mis en cause et le traducteur s'efface devant l'autorité, la vérité et l'unité du texte.

Le respect dû à l'autorité oblige donc à une traduction fidèle qui transmette un savoir sans le mettre en doute. Pourtant il n'empêche pas que la voix du traducteur se fasse entendre. Mais, si la traduction est polyphonique, le traducteur souligne les changements d'énonciateur par divers procédés. Le discours aristotélicien n'est pas donné directement. Il donne lieu à une introduction qui en souligne les relations logiques et la structure. Chaque chapitre ou chaque développement nouveau est précédé d'un rapide exposé du clerc, récapitulant et annonçant¹⁷. Cette procédure systématique permet au traducteur de désigner explicitement l'auteur et de distinguer les deux énonciations. Elle est aussi autorisée par Aristote lui-même qui fait de même au cours du texte et commence le traité par un résumé des livres précédents¹⁸. Mais le clerc le fait systématiquement, en permettant ainsi au destinataire de sa traduction de reconstituer en permanence le cheminement logique du raisonnement et de la démonstration. En outre, en désignant le *philosophe*, Mahieu le Vilain refuse toute interaction entre le je traducteur et le je auteur. Dès le départ, la distinction est nette puisqu'après le prologue, la traduction commence par cette phrase : *Li philosophe dit : nous avons dit des premières causes de nature*¹⁹. Cette mise à distance volontaire permet aussi de signaler les changements d'ordre dans le plan et de contribuer à l'éclaircissement de la pensée aristotélicienne. Mahieu le Vilain souligne la construction dialectique de l'ouvrage en désignant les différentes parties du

17 — Par exemple : *Après ce que le philosophe a rendu cause comment les fleuves et les fontaines viennent et sourdent de terre, or veult il determiner de la duree et de la faiture des fleuves et des fontaines*, p. 66, éd. R. Edgren ; *Or veult le philosophe dire de ce que le vent fait es ventreuls de la terre. Car il a dit des vens premièrement. Or dira il du crosle de la terre que l'en appelle terre mole. Car la cause du terre mole est voisine a la cause des vens, si comme nous verron après*, p. 112.

18 — Ces récapitulatifs sont généralement à la première personne du pluriel : voir l'enchaînement des deux récapitulatifs dans Mahieu le Vilain, p. 124, *Or veult le philosophe dire de ce que le vent fait es nues. Et dit : nous diron de l'esperit, du tonnerre, de l'estourbeillon, et de l'embrasement qui avient aucune fois en l'air, et des foudres*.

19 — Ed. R. Edgren, p. 2.

discours par des termes de rhétorique : ainsi parle-t-il de *doubtes*, affirme-t-il que le philosophe *prouve* ou *desprouve* les *oppinions* de ces prédécesseurs, en les *discutant* avec *arguments* et en *déterminant* des phénomènes atmosphériques. Ce lexique emprunté à la rhétorique scolastique vise lui aussi à la mise en valeur de la dialectique aristotélicienne.

Aussi ne peut-on parler de contestation ni de divergence d'opinions, bien au contraire. La pratique du discours indirect et du commentaire sur le plan met en valeur la pensée aristotélicienne dont la complexité exige une introduction qui la rende plus évidente. De même les intrusions à l'intérieur du texte, toujours signalées par des formules qui indiquent le changement de voix, n'apparaissent pas comme des écarts par rapport au texte, mais plutôt comme un prolongement nécessaire. Par exemple, à propos du principe de l'*antiperistasis*, essentiel en météorologie, Mahieu le Vilain ajoute des exemples empruntés à Hippocrate et Galien²⁰. Mais il affirme ensuite qu'il ne veut pas *issir de la matière*, en développant trop longtemps d'autres aspects. Les gloses explicatives et les définitions d'un terme sont justifiées par la transmission d'un savoir et, à ce titre, ne peuvent être considérées comme parasites du texte. De même, la précision sur la théorie aristotélicienne du regard²¹, ou sur les comètes selon Sénèque²², ou sur leur influence sur la santé du prince n'est pas superfétatoire²³ car elle facilite la compréhension et augmente les connaissances du destinataire souvent invoqué à cette occasion. Cette conception de la traduction peut paraître tout à fait incompatible avec le désir de fidélité que le traducteur répète régulièrement²⁴. En fait, les déclarations de fidélité des traduc-

20 — Ce principe suppose que lorsqu'une qualité est au contact de son contraire, elle se renforce au lieu de s'annuler. Voici les applications qu'en propose Mahieu le Vilain : *Car pour ce distrent Ypocras et Galien que nous avon l'estomac plus chaut en yver que en esté, et que plus doit l'en mengier en yver que en esté. Item, pour ce est ce que, quant gelee est et rime u temps que fleurs sont perissent ; car le froit qui est entour la fleur fait la chaleur de la fleur, qui la fait croistre, ressortir et haucier en soy, si que la tendreur de la fleur ne peut pas souffrir tel chaleur, et adonc brusle la chaleur la fleur et desarchist. Item, quant l'en a froit es dois et l'en les eschaufe, adonc double la douleur ; car, pour la presence de la chaleur, le froit se ressortist en soy ne peut pas soi departir, par quoy il se double et acroist, si que l'en ne les peut mouvoir. De rechief, pour ce dient aucun que, quant un homme a occis un autre et le occieur vient devant li occis et li occis est encore bien nouvel, adonc rendent les plaies sanc et moisteur*, éd. R. Edgren, p. 57-58.

21 — Ed. R. Edgren, p. 145.

22 — Ed. R. Edgren, p. 42.

23 — Ed. R. Edgren, p. 43.

24 — C'est le cas justement après la digression sur l'antiperistasis où l'insistance est encore plus forte : *mais a ssavoir mon se ce est pour tel cause ou pour autre, je ne di pas orendroit, ains m'en souffreray, car ce n'est pas de mon propos, anchois affiert ailleurs a dire. Et je ne veul en*

teurs n'excluent pas la glose, loin de là²⁵, car elle apparaît comme une variation indispensable au discours. Mahieu le Vilain, lui, la restreint à l'apport d'explication ou éventuellement d'un savoir devenu indispensable. Le traducteur est donc un médiateur savant entre l'autorité et le lecteur, qui explicite un texte sans cela obscur. Il reprend ainsi la fonction du traducteur biblique qui pratique l'exégèse pour donner un sens à ce qui pourrait ne paraître qu'anecdotique. Toutefois, les explications données ne tendent pas à faire découvrir un sens caché et transcendant : il s'agit plutôt d'initier à un savoir sur le monde.

Les gloses explicatives sont donc une marque de respect puisqu'elles se justifient comme initiatrices de la pensée aristotélicienne : la traduction peut alors perdre de sa littéralité au nom du sens. Mais certaines digressions rompent cette relation de respect et de fidélité entre traducteur et Aristote. A la fin du livre I, le clerc normand ne récapitule ni n'annonce le contenu. Il intervient ostensiblement dans une sorte de mise en garde du lecteur et déclare qu'il ne présentera qu'un condensé *selonc ce que je cuide que la verité soit*²⁶. La hiérarchie habituelle est transformée puisque désormais le vrai est du côté du traducteur. De même, au troisième chapitre du livre II²⁷, il ne donne, dit-il, que *ce qui est plus profitable*. Il distingue alors pour la première fois deux niveaux de sens, celui qui naît de la lettre et celui qui est réservé aux philosophes, *seüres gens et meürs*. Cette rupture étonnante dans la conception de la traduction comme communication d'un texte entier et dans la fidélité au texte-source s'explique par le contenu même du passage. Dans les deux chapitres, Aristote affirme l'éternité du monde, la première fois en posant l'hypothèse de cycles de sécheresse et d'humidité et la deuxième fois à propos de la mer. Or, comme l'on sait, la théorie de l'éternité du monde est l'une des propositions aristotéliciennes les plus nettement condamnées par l'Eglise car elle va à l'encontre de la croyance en la Genèse et en un Jugement Dernier. Thomas d'Aquin lui-même dans son commentaire sur les *Météorologiques* rappelle que cette théorie est contraire à la foi et refuse d'en discuter. Mahieu le Vilain, lui, condense le texte du Stagirite et remplace le raisonnement aristotélicien par un éloge de Dieu et du

cest livre issir de la matiere, dont il parole nient plus que le philosophe fait fors au mains que je pourray, éd. R. Edgren, p. 57.

25 — Cf. C. Buridant, *op. cit.*

26 — Ed. R. Edgren, p. 66.

27 — Ed. R. Edgren, p. 83.

royaume chrétien qu'est la France. Une hiérarchie des autorités apparaît par là : Aristote est celui qui explique le monde mais, s'il s'oppose à la conception cosmologique qui apparaît dans la Bible, c'est l'explication chrétienne de l'univers qui prime. Le traducteur se doit alors d'intervenir puisque l'enjeu de son texte est le vrai. Il ne s'agit pas d'irrespect à l'égard d'Aristote mais d'une tension entre deux univers qui se heurtent : Aristote, malgré son poids et son importance philosophique et scientifique, perd de son autorité devant celle de l'Écriture et n'est valable qu'à condition de ne pas la contredire. Cette irruption de la théologie est d'autant plus surprenante qu'à propos des comètes, le traducteur fait allusion à la comète de la Nativité en affirmant qu'il n'en parlera pas car *nous ne parlon pas en cest livre de choses qui aviennent par miracle, mais de choses qui aviennent par nature*, dit-il²⁸. Elle n'est pourtant pas contradictoire car le traducteur trace les frontières de deux disciplines, la physique et la théologie. Aristote reste le maître de la physique, mais est soumis à l'ordre chrétien. Mahieu le Vilain donne ainsi une illustration de ce qu'est l'aristotélisme médiéval, s'inspirant du Stagirite mais dans une culture autre qui en modifie certaines pensées.

Reste alors à définir ce qu'est ce genre de traduction. Elle n'est pas littérale comme les versions latines, mais elle n'est pas non plus infidèle puisqu'on peut reconstituer le texte aristotélicien. Les gloses sont suffisamment marquées pour qu'il n'y ait pas de confusion possible sur la voix du traducteur et montrent ostensiblement leur caractère complémentaire pour une meilleure transmission du sens. L'entreprise de Mahieu le Vilain révèle par conséquent une réflexion manifeste sur ce qu'est la traduction et plus spécifiquement celle d'une autorité, et se distingue parmi celles des autres clercs. Elle refuse en effet l'alternative posée par saint Jérôme entre traduction *uerbum e uerbo* et *sensum de senso* : le traducteur antique considérerait que toute traduction doit porter sur le sens sauf lorsqu'il s'agit d'un texte sacré et s'inspirerait des idées cicéroniennes et horatiennes²⁹. Mais Aristote n'est pas un texte sacré et n'exige donc pas une reproduction parfaite de la syntaxe et de la phrase comme le faisait Guillaume de Moerbeke. Pourtant, en tant qu'autorité, son sens doit être transmis et exige la présence de gloses. La mise à dis-

28 — Ed. R. Edgren, p. 43.

29 — Cf. La lettre 57 à Pammachium : *Ego enim non solum fateor, sed libera uoce profiteor me interpretatione Graecorum absque scripturis sanctis, ubi et uerborum ordo mysterium est, non uerbum e uerbo sed sensum exprimere de sensu*, éd. Les Belles Lettres, p. 59.

tance marquée par le discours indirect prouve que le traducteur ne s'approprie pas une parole qu'il respecte et il reste le plus proche possible du texte, à condition qu'il ne fasse pas perdre le sens. La nature du texte, scientifique, le demande car il s'agit bien de communiquer un savoir. Cette exigence justifie les gloses de Mahieu le Vilain : gloses lexicales pour donner un équivalent français au latinisme ou à l'hellénisme ou encore une définition, gloses explicatives rappelant les quatre causes aristotéliennes ou la définition du mouvement selon le Stagirite, apparat logique pour introduire chaque chapitre. Ainsi la traduction de Mahieu le Vilain participe au mouvement didactique de la fin du siècle et vulgarise un savoir. Le clerc introduit par conséquent d'autres théories que celles d'Aristote comme celle de Sénèque ou d'Hippocrate ou développe plus qu'Aristote les résumés des œuvres qui précèdent le traité. C'est moins pour faire preuve de culture que pour signaler les points intéressants qui ont été développés par la science. L'œuvre de Mahieu le Vilain est donc souvent l'écho de la pensée scolastique. Ainsi les gloses les plus nombreuses traitent de l'optique dont le développement est particulièrement important au cours du treizième siècle et se fait indépendamment du corpus aristotélien³⁰. De même que les commentaires des *Météorologiques* d'Aristote traitent le plus souvent des mêmes questions et soulèvent les mêmes interrogations avec des réponses divergentes, de même Mahieu le Vilain signale les zones incertaines ou les domaines sujets à discussion : aussi parle-t-il des comètes, pour lesquelles la théorie aristotélienne se confrontait à celle des arabes³¹. Les digressions sur l'éther, les causes aristotéliennes, l'*antiperistasis* sont autant de souvenirs des questions posées par les commentaires de la scolastique. La traduction se transforme alors en encyclopédie qui communique le savoir d'une époque. Sans doute la pensée aristotélienne est-elle primordiale mais la traduction prouve aussi comment l'explication du Stagirite est reçue et comprise. L'œuvre ainsi doit être lue à deux niveaux : pour acquérir le savoir aristotélien et pour repérer les divergences et les écarts.

Ces échos entre scolastique et traduction de Mahieu le Vilain vont même plus loin. L'on peut s'interroger sur la remarquable compréhension de la *nova* dont fait preuve Mahieu le Vilain, en

30 — Cf. les travaux de A. C. Crombie et principalement *Robert Grosseteste and the origins of experimental science*, Oxford, 1953 ou *Augustine to Galileo, the history of science*, Londres, 1952 où l'on peut voir l'importance de l'optique par rapport à la météorologie.

31 — L. Thorndike, *Latin treatises on comets*, Chicago, 1950.

déjouant les pièges d'une traduction fortement hellénisée. Faut-il penser que le clerc s'aide d'un ou de plusieurs commentaires ? De fait, il cite à plusieurs reprises celui d'Alexandre d'Aphrodisias, traduit par Guillaume de Moerbeke et qui présente beaucoup moins d'hellénismes. On pourrait penser aussi à celui d'Alfred de Sareshel, bien connu au cours du treizième siècle ou à la somme d'Albert le Grand. Mais l'un et l'autre s'appuient sur la version arabo-latine et reproduisent certaines erreurs que ne connaît pas le clerc normand. En revanche, des relations évidentes apparaissent entre celui de Thomas d'Aquin et la traduction française : même procédure des gloses lexicales et explicatives, même développement sur les passages sujets à discussion, même respect et même souci de clarté face à la pensée aristotélicienne. Les explications sur le plan adopté, les renvois à d'autres œuvres sont autant de points communs. La méthode est la même. Reste à savoir si Mahieu l'avait consulté effectivement. La date du commentaire du dominicain n'est pas un obstacle car il aurait été écrit de 1269 à 1273. Or on s'accorde à penser que le *livre des meteoros* aurait été écrit avant 1290³². En outre, son utilisation expliquerait la compréhension de Mahieu le Vilain car Thomas d'Aquin paraphrase la traduction de Guillaume de Moerbeke. Elle permet également de mieux saisir le projet du clerc. Il a voulu apparemment intégrer deux genres dans sa traduction : la traduction proprement dite et la *lectio* des commentaires scolastiques. La traduction aristotélicienne, telle qu'elle est pratiquée au Moyen Âge en latin, ne peut se séparer des commentaires qui permettent de mesurer sa réception. De même, en français, Mahieu le Vilain crée un genre : la traduction-commentaire, qui transmet et explicite un savoir. Il trace ainsi la voie pour le quatorzième siècle : qu'il s'agisse de Nicole Oresme ou d'Evrart de Conty par exemple, l'un et l'autre traduisent littéralement le texte et introduisent un commentaire qu'ils séparent ostensiblement de la traduction proprement dite et où ils complètent et éclaircissent la pensée du Stagirite³³. L'on peut donc

32 — Cf. sur cette question l'introduction de R. Edgren qui pense, à la suite de Delisle, qu'elle aurait été achevée en 1270 en s'appuyant sur des hypothèses sur l'identité du dédicataire, le comte d'Eu. Les autres chercheurs affirment une rédaction plus postérieure. Voir p. VIII à XVI. Nous pensons plutôt que cette traduction, à cause des échos du commentaire de Thomas d'Aquin, serait postérieure à 1273.

33 — Les *Problemes* d'Evrart de Conty sont d'autant plus intéressants qu'ils traduisent à la fois la version de Barthélémy de Messine et le commentaire de Pietro d'Abano. Or Evrart suit fidèlement le texte aristotélicien, à la manière de Mahieu le Vilain, avec des gloses explicatives brèves, mais modifie considérablement le commentaire, en ajoutant,

bien parler d'un mode de traduction particulier qu'est la traduction aristotélicienne, à côté des traductions bibliques.

Ainsi l'œuvre de Mahieu le Vilain, quoique méconnue, est fondamentale car elle crée un genre de traduction et inaugure un nouveau type de relation à l'autorité. Bien loin d'être une adaptation plus ou moins lointaine, il s'agit bien d'une traduction fondée sur le sens et la transmission d'un savoir. Elle prouve donc une réflexion évidente sur la traduction mais aussi sur les pratiques de lecture d'Aristote. La traduction française est une transmission d'un texte mais aussi une vulgarisation des savoirs scientifiques, qu'ils soient antiques ou plus récents. Aussi pose-t-elle la question de son lectorat, qui, tel le Comte d'Eu, est curieux d'Aristote, mais doit aussi repérer les traces et les échos de la scolastique. L'intérêt de la tentative de Mahieu le Vilain est évident et se prolonge dans sa création lexicale qui révèle également une réflexion sur la langue et son pouvoir de communication. Il n'est donc pas étonnant que les deux manuscrits figurent à la bibliothèque de Charles V. La traduction de Mahieu le Vilain est bien une première tentative de ce mouvement ultérieur de vulgarisation des savoirs.

Joëlle DUCOS
Université de Bordeaux III

retranchant ou modifiant l'ordre. On voit alors la différence de traitement d'une autorité et d'un auteur médiéval susceptible de contestations. Voir pour plus de détails notre thèse, *La météorologie en français: réception des Météorologiques d'Aristote (XIII^e-XIV^e)*, thèse dactylographiée, Paris IV, 1993, p. 79-88.